

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et (Arrêté du 02 mai 2005 modifié)
ACCESSIBILITE	Formation accessible sur avis médical.
OBJECTIF	Remettre à niveau les personnes qui n'ont pas exercé 1607 heures au cours des trois dernières années ou ayant dépassé la date limite de recyclage
DELAIS D'INSCRIPTION	Minimum 15 jours avant le 1 ^{er} jour de formation
DATES DE FORMATIONS	Voir planning
PRÉ-REQUIS	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 2. Qualification de secourisme en cours de validité
CONTENU	<p>Séquence 1 <i>Fondamentaux de sécurité incendie</i> Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie</p> <p>Séquence 2 <i>Mises en situation d'intervention</i> Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie. Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité</p> <p>Séquence 3 <i>Prévention</i> Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité</p> <p>Séquence 4 <i>Moyens de secours</i> Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours</p> <p>Séquence 5 <i>Gestion du PC de sécurité</i> Gestion du PC en situation de crise</p> <p>Séquence 6 <i>Organisation d'une séance de formation</i> Formation des agents de l'équipe</p> <p>Séquence 7 <i>L'équipe de sécurité incendie</i> Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> -PC de sécurité, Appareil émetteurs-récepteurs, téléphone, jeux de plans, registre de sécurité -Système de Sécurité Incendie (SSI) Catégorie A - virtuel + Salle de contrôle permettant la simulation de situation de crise - BES, BAES, volet de désenfumage, clapet coupe-feu, permis feu -Locaux adaptés au circuit de vérification -Aire de feu (extincteurs, RIA, bac a feu) -Films, vidéo, système informatisé pour QCM, PC avec logiciels adaptés
EXAMEN /SANCTION	Attestation ou diplôme (sur un ERP ou un IGH d'origine) Etat de présence à l'ensemble des séquences programmée. Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Mr Roger SANCHEZ